



Votre pharmacien n'a peut-être pas de super pouvoirs, mais vous pouvez certainement compter sur lui.

Il possède toutes les compétences nécessaires, soutenues par des outils d'aide à la décision, pour garantir la sécurité de ses patients.

Votre sécurité ?

Lorsque vous allez chercher un médicament ou un produit de santé chez votre pharmacien, celui-ci vous le délivre avec le sourire.

Le cas échéant, après vous avoir posé les questions qui s'imposent pour garantir son bon usage. Mais vous seriez surpris d'apprendre tout ce qui se cache derrière ce sourire.

Avant, pendant et après la délivrance, votre pharmacien effectue une série d'actions qui lui permettent de vous donner un produit de qualité, sûr et approprié, ainsi que les conseils qui vous aideront à prendre votre traitement de façon correcte et régulière, en toute sécurité !

Toutes ces actions se déroulent de façon plus ou moins invisible pour vous. Nous vous proposons d'en explorer différentes facettes dans les pages intérieures de ce dépliant.

Bienvenue
dans les coulisses de votre pharmacie!



Photo Thomas De Bruyne

Disponible sans rendez-vous, le pharmacien est le professionnel de santé le plus accessible et le plus proche de la population. Souvent consulté en premier recours, il écoute, conseille, fait de la prévention et, lorsque c'est nécessaire, oriente les patients vers d'autres prestataires de soins.

Vous avez une question concernant un médicament ou un produit de santé ? Vous aimeriez avoir plus d'informations sur votre traitement ? Parlez-en avec votre pharmacien. En tant que spécialiste du médicament, il saura vous aider.

La sécurité jour et nuit ?

Les médicaments ne sont pas des produits comme les autres. Dans certaines circonstances, il faut y avoir accès rapidement. Les pharmaciens belges organisent un service de garde performant, qui garantit à travers tout le pays un accès sécurisé aux médicaments **24 heures sur 24, 7 jours sur 7.**



Vous trouverez toujours la pharmacie de garde la plus proche de chez vous en surfant sur pharmacie.be



www.pharmacie.be



www.pharmacie.be



Mon pharmacien
me connaît et
veille sur ma santé



Des médicaments sûrs et de qualité ?

Quand vous prenez un médicament, vous devez avoir la certitude qu'il s'agit d'un produit efficace, sûr et de qualité irréprochable. Même si la fabrication des médicaments est soumise à des règles strictes, notre pays possède un deuxième filet de sécurité : **le Service de Contrôle des Médicaments (SCM)**.

Le SCM est un laboratoire de contrôle de la qualité, géré et financé par les pharmaciens. Agréé par les autorités compétentes, il effectue des « recontrôles » périodiques des médicaments commercialisés en Belgique. Si un médicament ne satisfait pas à toutes les exigences de qualité, il est rapidement retiré du marché. Un tel dispositif de contrôle supplémentaire est unique en Europe.

Des contrefaçons en pharmacie ?

La contrefaçon de médicaments est un fléau qui touche essentiellement l'Afrique et l'Asie. Mais notre continent n'est pas à l'abri de cette menace, surtout avec le développement de la vente de médicaments sur le Web. A l'avenir, toutes les pharmacies européennes devront être équipées d'un système d'authentification des médicaments.

Les pharmaciens belges indépendants n'ont pas attendu cette obligation pour protéger leurs patients des risques liés à la contrefaçon. Ils disposent depuis plus de 5 ans d'un système capable de vérifier automatiquement l'authenticité des médicaments lors de leur délivrance.

Le saviez-vous ?

En Belgique, les pharmaciens doivent garantir la qualité des médicaments et des produits de santé qu'ils délivrent. Afin d'assumer cette responsabilité en toute sérénité, ils ont créé le **Service de Contrôle des Médicaments**.



Une utilisation sécurisée ?

Imaginons ce qui suit : vous remettez une prescription qui vous semble illisible à votre pharmacien. Celui-ci la parcourt, ouvre l'un de ses nombreux tiroirs, en retire une boîte et la scanne. Il vous explique ensuite le bon usage du médicament.

Qu'est-ce qui vous surprend le plus ?

Que votre pharmacien :

- a) soit parvenu à déchiffrer votre prescription sans aucune difficulté ?
- b) ait trouvé le bon tiroir les yeux fermés ?
- c) ait vérifié en toute discrétion que vous pouviez prendre ce médicament en toute sécurité ?

Eh oui, pendant que vous patientiez, votre pharmacien a effectué une série de contrôles. Il sait ainsi que le médicament prescrit n'est pas incompatible avec ceux que vous prenez déjà, et que vous ne prenez pas d'autre médicament ayant la même action. En plus, il vérifie toujours si d'autres raisons pourraient vous empêcher d'utiliser le médicament en toute sécurité, par exemple parce que vous êtes allergique à certaines substances ou parce que vous êtes enceinte ou que vous allaitez.

Mais comment votre pharmacien peut-il savoir aussi vite si un médicament est bien adapté pour vous ? Parce qu'il enregistre dans votre **dossier pharmaceutique** les médicaments que vous prenez ainsi qu'une série d'informations utiles (par exemple vos allergies). Chaque fois qu'il vous dispense un médicament, son logiciel de délivrance interroge votre dossier pharmaceutique. Cela lui permet d'éviter les problèmes éventuels et de mieux vous conseiller.



En route pour la pharmacie de demain ?

La société change. Les besoins de la population évoluent. Afin de répondre à ces évolutions, de nouveaux services ont fait – ou feront bientôt – leur apparition en pharmacie.

Depuis le 1^{er} octobre 2013, les pharmaciens peuvent proposer **deux entretiens d'accompagnement de nouvelle médication** aux patients qui entament un traitement de l'asthme avec un corticostéroïde à inhaler. A l'avenir, cette nouvelle prestation, qui encourage le bon usage des médicaments prescrits, devrait progressivement s'ouvrir à d'autres catégories de patients chroniques.

D'ici peu, l'historique des médicaments délivrés enregistré dans votre **dossier pharmaceutique** pourra – moyennant votre accord – être **partagé** entre les pharmacies. Toutes les informations indispensables pour vous garantir une délivrance sécurisée et un suivi optimal seront ainsi consultables par le pharmacien, quelle que soit la pharmacie où vous vous rendez.

Ces nouveaux services proposés par votre pharmacien partagent tous un même objectif : renforcer l'accompagnement personnalisé des patients – et plus particulièrement des groupes de patients les plus fragiles – afin d'améliorer encore l'efficacité et la sécurité de leur traitement.

“
Mon pharmacien
me connaît et
veille sur ma santé